



Fiche référentielle descriptive

AIDE MONITEUR(ICE) FFV

(À conserver)

A - Description du cadre d'intervention du titulaire de la fonction « aide-moniteur »

Ce dispositif vise à renforcer la dynamique des clubs affiliés à la FF Voile en s'appuyant sur des compétences de bénévoles pas systématiquement titulaires d'un diplôme ou d'une qualification. C'est également un tremplin vers la formation de moniteur de voile saisonnier (moniteur FF Voile ou CQP Initiateur Voile).

Le titulaire de la fonction « aide-moniteur FF Voile » exerce une activité bénévole, au sein d'une structure affilié à la FF Voile, sous la responsabilité de son exploitant qui définit ses activités au regard des compétences certifiées ou vérifiables du licencié pressenti pour la fonction.

L'aide-moniteur FF Voile a pour rôle « d'aider dans l'organisation des stages, à terre ou sur l'eau, selon ses compétences, au sein du club de désignation. Il accompagne un moniteur diplômé lors d'une séance sans toutefois intervenir sur les pratiquants. »

B – Référentiel de compétences liées aux activités de la fonction « aide-moniteur FF Voile »

Les activités et compétences associées exercées par l'aide-moniteur FF Voile sont les suivantes :

Il mobilise les connaissances spécifiques aux différents types de matériel utilisés :

- Il connaît les supports utilisés et comprend leur fonctionnement,
- Il connaît les éléments de sécurité obligatoires des pratiquants (équipements individuels)
- Il effectue un contrôle rapide de l'état du matériel collectif mis à disposition pour naviguer,
- Il surveille la sortie et le rangement du matériel dans le cadre d'une mise à disposition de matériel ou équipement collectif aux adhérents.

L'aide moniteur se familiarise avec la fonction de moniteur, et se prépare à l'entrée en formation au CQP d'initiateur voile :

- En côtoyant le RTQ et l'équipe d'encadrement de la structure, il se familiarise avec le dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) du club.
- En s'intégrant dans un stage aux côtés d'un moniteur, il se familiarise avec les manœuvres et interventions permettant de préserver l'intégrité physique des pratiquants et le matériel nautique.
- En naviguant au milieu d'autres pratiquants souvent de niveau inférieur, il se responsabilise pour favoriser le développement d'attitudes préventives en matière de sécurité.

C - Situation fonctionnelle de l'aide-moniteur FF Voile

Le titulaire de la fonction « aide-moniteur FF Voile » exerce :

- sous la supervision d'un responsable technique qualifié,
- sous la supervision d'un moniteur qualifié,
- à titre bénévole auprès des structures affiliées à la FF Voile.
- En accompagnant un moniteur diplômé, dès lors qu'il exerce son activité en présence d'un public support.

D – Conditions d'accès à la fonction d'« Aide-moniteur FF Voile »

Les conditions d'accès à la fonction sont :

- la licence « club » délivrée par la FF Voile en cours de validité, mention « pratiquant » ou « compétition ».
- être âgé de 14 ans minimum.

Il est recommandé que l'aide-moniteur FF Voile soit titulaire :

- d'une attestation de 100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long,
- du niveau technique 3 FF Voile, même si le présent règlement n'impose pas de niveau technique particulier rattaché à la fonction.

Dans tous les cas, c'est aux responsables de la structure qu'il revient d'évaluer si la personne à qui il souhaite attribuer cette fonction dispose des compétences et de l'expérience requises. La connaissance de l'activité, l'expérience, la maîtrise du support, le sens des responsabilités et le sérieux sont autant de critères non exhaustifs sur lesquels s'appuyer pour justifier le choix.

E – Préconisations en matière de formation à la fonction d'« Aide-moniteur FF Voile »

Le CNMPL met en place les moyens nécessaires pour que l'aide-moniteur se perfectionne dans les différents domaines de la pratique et de la théorie de l'activité, et améliore ses connaissances du fonctionnement de la structure et de l'organisation de l'animation au sein de la structure.

Ce temps d'activité est l'occasion pour la structure d'accompagner l'aide moniteur vers l'acquisition des prérequis à l'entrée en formation du monitorat de voile :

- le niveau technique 4 FF Voile
- le permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ou eaux intérieures.

F – Délivrance de la fonction d'« Aide-moniteur FF Voile »

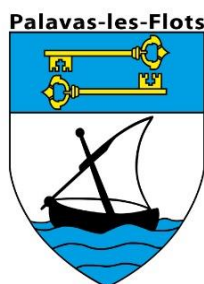
La délivrance de la fonction d'aide-moniteur par le responsable, en concertation avec l'équipe enseignante, est avant tout la reconnaissance et la valorisation des licenciés compétents du club s'investissant pour le développement et le fonctionnement du club.

La désignation dans la fonction est faite pour une durée déterminée dans le contrat de formation ci-joint.

La fonction ne peut être attribuée dès lors que le candidat obtient une qualification ou diplôme donnant prérogative à encadrer.

L'identification et le référencement fédéral des licenciés qui exercent cette fonction peut être effectué dans l'Espace club/ rubrique "votre structure" puis "composition de votre structure" (cf. modèle ci-dessous).

Tout comme « l'animateur de club FF Voile », la fiche signalétique du ou des aide(s)-moniteur(s) en fonction dans le club fait l'objet d'un affichage obligatoire visant à porter cette désignation à la connaissance de l'ensemble des adhérents concernés et de leur famille pour les mineurs. Il est recommandé d'inscrire cette possible désignation d'aide moniteur au sein du règlement intérieur du club.



REGLEMENT

AIDE MONITEUR(ICE)

Au Centre Nautique Municipal

PALAVAS LES FLOTS

(Pages 1 à 5 : À conserver)

PROCEDURE DE CANDIDATURE

1/ Les candidatures s'effectuent par mail à :
edv.responsabletechnique@palavaslesflots.com

2/ Retournez nous le « **CONTRAT DE FORMATION** » complété et signé avant le **21 mai 2024**

(Pages 6 à 9)

- RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT A LA FONCTION « AIDE MONITEUR(ICE) »
- ATTESTATION OBLIGATOIRE DES PARENTS (ou du tuteur légal)
- VOEUX A LA FONCTION « AIDE MONITEUR(ICE) »

3/ Le CNMPL vous donne vos dates AIDE-MONITEUR avant le 14 juin.

Nous prenons en compte :

- Les conditions d'accès définies page 2
- Vos vœux et disponibilités
Le nombre d'aides moniteurs accueillis chaque semaine étant limité, n'hésitez à nous faire part de toutes vos semaines disponibles.
- Votre expérience en tant qu'aide-moniteur
- Vos objectifs de formation CQP IV

LES PLANNINGS sont envoyés par mail tout au long de l'été : le planning de chaque semaine est envoyé la semaine précédente. Votre nom y sera intégré et associé au nom de votre (ou vos) moniteur(s)- tuteur

LES HORAIRES D'UNE SEMAINE AIDE-MONITEUR AU CNMPL

Rive gauche : 08h30/12h00 et 13h00/16h30

Rive droite : 08h00/15h30 ou 08h00/14h00 ou 08h00/16h30

Du lundi au vendredi

RDV au CNMPL Rive gauche POUR TOUT LE MONDE : Ceux qui sont affectés rive droite à la Maison de la Mer y vont en bateau moteur avec leur moniteur.

Hors temps de formation, ni le personnel, ni les responsables du CNMPL ne sont responsables des aides-moniteurs en formation.

A la pause méridienne, ils peuvent accéder à la cuisine.

Absence ou retard durant le temps de formation

Le CNMPL étant garant de la sécurité de l'aide-moniteur durant la durée du contrat tout retard ou absence devra être signalés en appelant notre Accueil au : 04-67-07-73-33.

A défaut le moniteur tuteur peut être averti directement.

GRATIFICATION prévue par le CNMPL a des fins d'encouragements et d'accompagnement à l'évolution technique des jeunes dans leur sport.

Des navigations gratuites à faire valoir sur l'année à suivre favorisent

1 semaine de formation = 1 carte PASS de 5 séances OFFERTES (valeur : 170,00€)
--

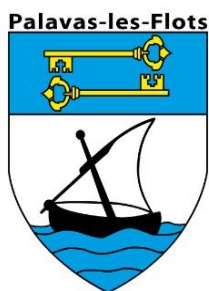
Voir les conditions d'utilisation dans Règlement « PASS ADHERENT » visible sur notre site

VOS OBLIGATIONS

- Une rigueur attendue chez le candidat en termes de ponctualité et de comportement
- Un investissement personnel pour accompagner de manière active les éducateurs sportifs tout au long de leur journée de travail

Rupture du contrat de formation : Tout manquement grave tel que des propos ou attitude inappropriés peut donner lieu à la rupture du contrat. Les parents ou tuteurs seraient dès lors avertis.

De même tout aide-moniteur peut mettre fin à sa formation en avertissant au préalable le responsable technique pédagogique



CONTRAT DE FORMATION 2024

AIDE MONITEUR(ICE)

(Pages 6 à 09 : À compléter et retourner)

Au

Centre Nautique Municipal
PALAVAS LES FLOTS

RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT A LA FONCTION « AIDE MONITEUR(ICE) »

NOM et Prénom

Date de naissance |__|_|_|_|_|

N° de portable : |__|_|_|_|_|_|

Courriel : |.....|

Adresse

Code Postal : |_____| Ville :

Personne à contacter en cas d'urgence

NOM et Prénom

N° de portable : |__|_|_|_|_|_|

N° de Licence FFV 2024 |_____|_|_|

Expérience voile :

Expérience aide moniteur :

Renseignements :

☐ Attestation de 25 mètres nage libre avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long

Niveau technique 3 FF Voile :

Catamaran ☐ dériveur ☐ Planche à voile ☐

☐ Permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ou eaux intérieures.

☐ Attestation de formation relative aux premiers secours : PSMER ou à défaut PSC.

☐ Autres diplômes :

Renseignements annexes :

Taille Short: _____ Taille Tee-shirt: _____

ATTESTATION OBLIGATOIRE DES PARENTS (ou du tuteur légal) :

M, Mme _____ représentant légal du

Mineur (Nom -Prénom) _____

Atteste :

- ☐ Avoir été informé(e) des capacités physiques requises à l'exercice de ce stage.
- ☐ Avoir pris connaissance des modalités du stage (en annexe)
- ☐ Avoir pris connaissance du règlement intérieur
- ☐ Avoir rempli les démarches administratives obligatoires
- ☐ Avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurances
- ☐ associées à la licence de la FFV ou au passeport Voile.
- ☐ Avoir pris connaissance des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux-santé, invalidité et décès plus élevés
(Formulaire Prévu Voile/ Covalia Voile du groupe MDS ; garanties affichées à l'accueil mais aussi fournies avec votre licence FF Voile. Dans le cas où je désire souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même le groupe MDS au 01 58 22 28 00 - 1 rue de Vienne 75 008 PARIS)
- ☐ **Autorise** À participer au stage de formation « d'aide moniteur de voile » organisé par le CNM de Palavas les Flots ayant pour objectif pédagogique l'initiation à la vie professionnelle.
- ☐ **Prend acte** que la présente convention ne constitue ni un contrat de travail ni une activité de non-titulaire de la fonction publique territoriale mais une participation à une activité de formation organisée par la collectivité.
- ☐ **Autorise** À regagner seul son domicile, sous ma responsabilité.
- ☐ **Autorise** la commune à utiliser les photos ou vidéos prises à l'occasion du stage à des fins d'information ou d'illustration en vue d'une diffusion commerciale ou publicitaire.

Signatures pour accord

Date : ____ / ____ / 2024 Fait à

Date : ____ / ____ / 2024 Fait à :

Signature des parents ou du représentant légal

Signature du mineur Aide-Moniteur

NOM et PRENOM aide-moniteur (Ice) :

SEMAINES

DEMANDEES
Par le candidat
(A cocher)

RETENUES
Par le CNMPL
(Ne rien cocher)

☐	Du lundi 08 au vendredi 12 juillet 2024	☐
☐	Du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024	☐
☐	Du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024	☐
☐	Du lundi 29 juillet au vendredi 02 août 2024	☐
☐	Du lundi 05 au vendredi 09 août 2024	☐
☐	Du lundi 12 au vendredi 16 août 2024	☐
☐	Du lundi 19 au vendredi 23 août 2024	☐
☐	Du lundi 26 au vendredi 30 août 2024	☐

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

Mr GUIGNARD-PERRET Franck
Le Directeur du Centre Nautique

Mr LAPORTE Christophe
Responsable technique et pédagogique

Mr ROZELET Michel
Elu aux Sports Nautiques

Mr Christian JEANJEAN
Le Maire de Palavas les flots,